

Hommage : Jenny Humbert-Droz

Autor(en): **Rochat, Sylvie**

Objektyp: **Obituary**

Zeitschrift: **Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses**

Band (Jahr): **88 (2000)**

Heft 1439

PDF erstellt am: **17.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Hommage

Jenny Humbert-Droz

suite

quelque sorte de contre-projet indirect à l'initiative dont les chances en votation populaire sont du coup fortement diminuées.

Très nettement rejetée par les Chambres fédérales, l'initiative « pour la réduction de moitié du trafic routier motorisé » n'a guère de chances non plus devant le souverain. Même les milieux écologistes sont divisés à son égard. Certains comme les Verts romands ou l'Association Transport et Environnement (ATE) la jugent simplement irréaliste. Malgré cet échec programmé, ses auteurs ont toutefois refusé de la retirer.

Intitulée « pour une démocratie plus rapide », la quatrième initiative au menu du 12 mars devrait elle aussi être repoussée, même s'il n'est pas exclu qu'elle remporte un petit succès d'estime. Lancée et appuyée par le distributeur Denner, elle flatte en effet les sentiments populistes. Déposée en 1997 après une récolte de signatures éclair, elle demande que les initiatives populaires rédigées de toutes pièces soient soumises au verdict du peuple et des can-



tons dans un délai de douze mois au maximum après leur dépôt.



Photo L'Impartial / Gerber

Sylvie Rochat

Avec le décès de Jenny Humbert-Droz, au début du mois de janvier, c'est une grande dame qui nous a quitté-e-s. Non contente d'avoir traversé tout le siècle (elle est née en 1892), Jenny Humbert-Droz aura de plus participé de près aux événements qui l'ont secoué. Très tôt révoltée par les injustices sociales, Jenny adhère au Parti communiste suisse aux côtés de son mari Jules (« J'estimais que, par égalité, les femmes aussi devaient

Le cinquième objet sur lequel citoyennes et citoyens devront se prononcer a en revanche toutes les chances d'être accepté. Il s'agit d'un arrêté fédéral instituant une vaste réforme de la justice. Principaux objectifs visés: fournir une base constitutionnelle pour unifier les 27 Codes de procédure civile et les 29 Codes de procédure pénale que compte la Suisse, conférer aux justiciables la garantie que leur cause puisse être jugée par un tribunal indépendant (libre accès au juge), simplifier les voies de droit et décharger le Tribunal fédéral.

s'occuper de politique»). Elle le suit à Moscou lorsqu'il y est nommé secrétaire du Komintern. Dès 1925 elle travaille comme traductrice au département de presse de l'Internationale communiste. Suite à l'accession de Staline au pouvoir, la famille Humbert-Droz rentre en Suisse et Jenny concrétise son engagement féministe en fondant une commission féminine au Parti socialiste et en prenant la présidence des femmes socialistes de Zürich. En 1959, c'est le retour à La Chaux-de-Fonds, où Jenny fonde la section locale de la Fédération romande des consommatrices et milite au sein de l'Associa-

tion pour les Droits de la Femme. Après le décès de Jules, en 1971, Jenny rédige le quatrième tome des mémoires de son mari, ainsi qu'un ouvrage retraçant leur engagement politique. Elle fera ensuite don de leurs archives à la bibliothèque de La Chaux-de-Fonds, et participera activement au classement et au répertoriage de ces documents jusqu'à plus de 100 ans! Depuis quelques années, elle était également devenue la doyenne du canton de Neuchâtel. Jenny Humbert-Droz restera dans nos mémoires pour son infatigable engagement et sa passion pour les grands problèmes de notre époque.



UNIVERSITÉ DE GENÈVE

La **FACULTÉ DES SCIENCES** ouvre une inscription pour un poste de

PROFESSEUR ORDINAIRE

de mathématiques
à la Section de mathématiques

CHARGE: Il s'agit d'un poste à charge complète comprenant 6 heures de cours par semaine; les cours se donnent en français. Direction d'un groupe de recherches et charges administratives.

TITRE EXIGÉ: doctorat ès sciences ou titre jugé équivalent. Expérience de l'enseignement et de la direction de recherches.

ENTRÉE EN FONCTION: 1^{er} octobre 2000 ou date à convenir

Les dossiers de candidature doivent être adressés avant le 17 mars 2000 au décanat de la Faculté des sciences, 30, quai Ernest-Ansermet, CH - 2111 Genève 4, Suisse, auprès duquel des renseignements complémentaires peuvent être obtenus sur le cahier des charges et les conditions.

Désirant associer tant les femmes que les hommes à l'enseignement et à la recherche, l'Université souhaite recevoir davantage de candidatures féminines.